

OUVERT DIMANCHE

SUPERMARCHÉS

MONTPELLIER

Carrefour Express - Louis-Blanc : 9h- 21h.
Carrefour Market - Avenue de la Justice, Croix-d'Argent : 8h30-12h30,
Jacques-Cœur : 9h-12h30.

Carrefour City - Rue Saint-Guilhem, bd de Strasbourg, av. de la Justice : 9h-13h, place Laissac : 8h30-13h.

Carrefour Express - 95 av. du Pont-Juvénal : 9h-13h.

Leader Price - Av. du Lauragais (Paillade) : 8h30-12h45.

Monoprix - Comédie : 9h-12h45.

Casino Shop - Avenue Mermoz : 8h30-13h / 16h-20h.

Spar - Gambetta, Auguste-Comte, Acropole : 8h30-13h.

Super U - Rue Ferdinand-Barre : 8h30-12h30.

Vival - Av. Assas : 7h30-13h30, av. Prof.-Grasset : 8h-13h.

Géant Casino - Odysseum, 8h30-12h30.

Casino Supermarché - Porte de Ganges 24h/24, 7j/7

PAS LOIN

Aldi - Castelnaud, Juvignac, Lunel, Saint-Jean-de-Védas : 8h30-12h30.

Super U - Castelnaud, La Grande-Motte : 8h30-12h30.

Carrefour - Lattes Grand Sud, 8h30-12h30.

Carrefour City - Lattes place d'Aragon, Palavas Quatre-Canaux : 9h-13h.

Carrefour Market - Palavas : 8h30-12h30.

Auchan - Pérols : 8h30-12h30.

Carrefour Express - La Grande-Motte, 115, avenue de l'Europe : 8h-20h.

Leclerc - Saint-Aunès : 9h-12h45.

Leclerc - Lunel, rue du Levant : 9h-12h30.
Les Comptoirs de la bio - Lattes : de 9h à 12h30.

Carrefour - Saint-Clément-de-Rivière, de 8h30 à 12h30.

HALLES

Castellane Écusson : 7h-13h30.

Jacques-Cœur Antigone : 7h-14h.

Laissac : 8h-16h30.

Quatre-Saisons Mosson : 7h-13h30.

MARCHÉS

MONTPELLIER

Plan Cabanes : 7h-13h30.

Marché aux fleurs - Esplanade Charles-de-Gaulle : 8h-14h.

Antiquités-brocante - Peyrou : 7h30-14h.

Puces et brocante - Espace Mosson à la Paillade : 6h-13h.

PAS LOIN

Lattes - Place J.-d'Aragon : 8h-13h.

Palavas - Le dimanche matin (d'avril à oct.).

Mauguio - Centre-ville : 8h-13h.

Clapiers - Place Plein-Soleil : 8h-13h.

JARDINERIES

Truffaut - Mauguio : 10h-19h30.

Jardiland - Lattes : 9h30-12h30 et 14h-19h.

Botanic - Clapiers : 9h30-19h.

Botanic - Saint-Jean-de-Védas : 9h30-12h30 et 14h-18h30.

VillaVerde - Le Crès : 9h30-12h30 et 14h-19h.

BRICOLAGE

Bricomarché - Jacou : 9h-12h45.

Champignons : stop aux fake news !

Faut-il un terrain plat ou pentu, un point d'eau à proximité... Beaucoup de cueilleurs croient avoir le truc pour trouver les bons coins. Vrai ou faux ?

Champis, nous voilà ! La saison a commencé tôt en plaine, dès début octobre, grâce à un été plutôt doux et des pluies en septembre. "Après la pluie, on attend entre 5 et 10 jours selon les variétés", explique Sylvie Rapior, experte des champignons et professeur au labo de botanique et mycologie de Montpellier. Puis direction les alentours de la ville : Saint-Gély, Clapiers, Jacou, pic Saint-Loup, ou même plus loin dans les Cévennes...

• **Faut-il un terrain spécifique ?** Non. "Pour cueillir des giroles à Montdardier ou Valleraugue, il faut grimper sur des terrains en pente !" Autour du pic Saint-Loup, il peut y avoir des giroles en terrain plat, vers Viols-le-Fort. En revanche, si l'on veut ramasser des cèpes, il faut chercher des arbres : des feuillus tels que des châtaigniers ou des hêtres, ou des pins pour les cèpes des pins ("moins aromatiques"). Pour les cèpes des pins, il faut enlever la peau car elle contient un actif laxatif. À ne pas confondre avec le bolet de Satan, au pied ventru et rouge, toxique.

• **Faut-il un cours d'eau à proximité ?** Non. "Il faut de la pluie ou de la rosée, pour que les champignons poussent. Ni ruisseau, ni mousse, il faut juste de l'humidité."

• **Faut-il privilégier un versant plutôt qu'un autre ?** Oui. Le versant le plus arrosé. "Au massif de l'Aigoual, on trouve moins de champignons sur le versant méditerranéen, plus sec."

• **La présence d'amanites tue-mouches est signe de cèpes ?** Non. "Ce sont les premiers à pousser, ils sont plutôt le signe que la saison démarre."

• **Tous les champignons marrons sont-ils comestibles ?** Non, et il y en a même des mortels. "J'ai aussi entendu que les champignons que mangeaient les limaces étaient comestibles, pas du tout ! Elles mangent des amanites phalloïdes mortelles pour l'homme."

• **Les bons réflexes :** ne pas mettre tous ses champis dans le même panier. Une espèce toxique peut contaminer les autres. Les séparer dans des sacs en papier. Pas de sac plastique. Et on les coupe au couteau à la base. Sauf pour ceux dont on n'est pas sûr, dont il faudra vérifier la base du pied. Ceux-là, on les retire en entier et on les montre à un expert.

• **Pour en savoir plus :** 41^e Salon des champignons et plantes d'automne, samedi 23 et dimanche 24 de 10h à 18h, fac de pharmacie, 15 avenue Charles-Flahault. Expos, conf sur les plantes toxiques, visite du musée de Pharmacie. Inauguration samedi 23 à 11h30.

Émilie Rabottin



PHOTO FABIAN WIKTOR

MOUSTIQUE TIGRE : DES ATELIERS DE PRÉVENTION

Des stands et ateliers ouverts à tous, des activités pour mieux lutter contre le moustique tigre... L'association APIEU lance une campagne de sensibilisation chez Jardiland à Lattes, les samedis 23 et 30 octobre, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Le but est d'adopter les bons gestes contre la prolifération de l'insecte piqueur. Car le moustique tigre peut transmettre des maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika. Pour empêcher les œufs de se développer, il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner, en mettant du sable dans les coupelles des pots de fleurs ou en couvrant ses réservoirs d'eau.

TAM : UN JEU DU PATRIMOINE

L'office de tourisme et TaM lancent le Jeu du patrimoine jusqu'au vendredi 22. Chaque jour, une énigme guide vers un site symbolique de Montpellier. Une fois l'énigme résolue, il faut consulter le guide interactif sur le site patrimoine.tam-voyages.com. On valide sa participation via une fiche d'inscription. Il suffit de résoudre une énigme sur les cinq proposées pour participer au tirage au sort. L'office de tourisme fait gagner 10 visites guidées.

RENCONTRES

Petit-déjeuner ouvert aux chefs d'entreprise et entrepreneurs de l'Agglo du Pays de l'Or, pour élargir son réseau, jeudi 28 de 7h45 à 9h, au siège de l'Agglo, 300 avenue Jacqueline-Auriol à Mauguio. Gratuit sur inscription à : economie@paysdelor.fr.

ÉLECTIONS

Meetings de campagne d'André Deljarry (chambre de commerce), vendredi 22 de 18h à 20h à Sète, théâtre de la Mer, salle Tarbouriech, le 28 à Béziers au palais des congrès à 18h et le 4 novembre à Montpellier à 18h, espace Pitot salle Guillaume-de-Nogaret. Réunion publique mercredi 27 octobre de 12h à 15h à Lunel.

GRIPPE, GASTRO : LE RETOUR DES VIRUS

Premiers frimas, relâchement des gestes barrières : les virus de saison sont de retour. Selon le réseau Sentiweb, l'ex-région Languedoc-Roussillon voit une reprise des infections respiratoires et grippe avec 269 cas pour 100 000 habitants, et 84 pour la gastro. Pour éviter les contaminations, se laver les mains et se passer du gel hydroalcoolique, tousser et éternuer dans son coude ou un mouchoir, porter le masque dans les endroits confinés, aérer son domicile matin et soir restent essentiels. La vaccination contre la grippe est recommandée pour les plus de 65 ans et les personnes fragiles. La campagne démarre le 22 octobre.



PHOTO C.E.I.

DONS DU SANG : ÇA URGE

Les stocks sont encore très bas dans la région. Pour donner son sang : salle polyvalente de Saint-Aunès lundi 25 de 15h à 19h30, Corum de Montpellier mercredi 27 de 12h30 à 18h, salle du Peyrou à Teyran mercredi 27 de 14h30 à 19h30, espace Victor-Meyer - La Pierrière à Sète jeudi 28 de 13h30 à 18h30, et la Maison du don à Euromédecine, 392 avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala. Toutes les collectes sur dondesang.efs.sante.fr.

COVID : FIN DU MASQUE ET TESTS PAYANTS

• Les élèves de primaire dans l'Hérault n'ont plus à porter le masque à l'école depuis lundi 18 (sauf cas particuliers).
• Depuis samedi 16, le masque n'est plus obligatoire dans les lieux soumis au pass sanitaire. Ciné, musées, concerts... Attention, l'exploitant ou l'organisateur d'un événement peut exiger le port du masque.
• Le masque reste obligatoire dans les établissements recevant du public non soumis au pass sanitaire, sur les marchés et brocantes, les manifestations, les zones piétonnes très fréquentées, les files d'attente, les abords des gares, aéroports, abri-bus et de tram dans un rayon de 50 mètres, et les abords des centres commerciaux, des écoles et des lieux de culte.
• Les tests de dépistage du Covid-19 sont payants depuis le 15 octobre, sauf pour raison médicale. Les personnes majeures non vaccinées et sans ordonnance doivent déboursier 44 € pour un test PCR et 22 € pour un antigénique.